

Manifeste pour la Suisse et les Suisses



1848 - 1998

150 ans
d'Etat fédéral

La Suisse est à la croisée des chemins. Au choc de la mondialisation qui la frappe comme ses voisins s'ajoutent les doutes d'un pays en crise. Ce Manifeste exprime notre volonté de relancer la Suisse, cette "nation de la volonté" qui doit être en permanence réinventée.

- ▲ Les institutions suisses ont vieilli. Ne contribuent-elles pas à empêcher le développement d'objectifs à long terme et la prise de décision au quotidien ?
- ▲ Dans ce contexte, les rapports du citoyen avec son cadre institutionnel se sont fortement dégradés. Comment empêcher de grandir la méfiance à l'égard du politique et des politiques, la méconnaissance des enjeux, et le refus de s'engager ?
- ▲ L'activité des personnes au quotidien dépasse largement les frontières intérieures du pays. Les repères territoriaux ne s'estompent-ils pas, tant au plan communal que cantonal ?
- ▲ Les collectivités publiques cherchent de nouveaux instruments de coopération pour faire face à des tâches qui tendent à les dépasser. Ne faudrait-il pas rediscuter le fédéralisme et les découpages internes du pays ?
- ▲ Coupée de l'Europe, coupée du monde, la Suisse est isolée. Ne doit-elle pas sortir de sa réserve et mieux participer aux efforts supranationaux en matière de prévention des conflits, de maintien de la paix, d'entraide internationale et de prospérité européenne ?
- ▲ Dans cet isolement, le pays tout entier ne traverse-t-il pas une nouvelle et grave crise d'identité, recherchant dans ses mythes fondateurs les moyens de se rassurer ?
- ▲ L'économie traverse une révolution générée par les nouvelles technologies et la globalisation des échanges. A tous les niveaux et dans tous les domaines, les unités de production sont mises à une plus rude concurrence.
- ▲ Le travail est-il encore un bien illimité ? Représente-t-il encore la valeur centrale de l'existence dans nos sociétés postindustrielles ?
- ▲ Les formes et l'organisation du travail ne se diversifient-elles pas au point de bouleverser les comportements ? Quant au travail non rémunéré, ne devrait-on pas mieux le reconnaître ?
- ▲ Ces mutations ne suscitent-elles pas une précarisation de la protection sociale et un durcissement des rapports entre les différents partenaires sociaux ? La solidarité, tant à l'intérieur du pays qu'à l'égard du reste du monde, n'est-elle pas en train de s'éroder ?
- ▲ Déstabilisée, la Suisse n'exploite-t-elle pas insuffisamment ses proches richesses ? La diversité, le plurilinguisme, le multiculturalisme ne devraient-ils pas être valorisés ? La recherche et l'investissement éducatif à haut niveau encouragés ?
- ▲ Enfin, la culture artistique n'est-elle pas trop souvent laissée à elle-même, considérée comme "agent décoratif" ?



Appel du 1er août 1998

Photo: Davide Agosta, Stabio (la Regione Ticino, 29.07.98)

Face à ces mutations, nous invitons les Suisses à dialoguer, à s'adapter, à s'ouvrir et à innover. Mais cette quadruple attitude doit fonder une action et susciter des projets ambitieux. Dans cet esprit, nous préconisons une réforme profonde des institutions, un vrai dialogue intérieur, une ouverture rapide vers l'extérieur, un nouveau pacte social, un investissement éducatif et culturel. Nous demandons donc aux citoyens et aux politiques de débattre et de mettre en œuvre les propositions suivantes.

Pour une réforme des institutions

- ▲ Pour renforcer la colonne vertébrale du pays et clarifier sa direction, la Suisse devient une démocratie d'alternance semi-directe. Ainsi, sur la base d'un programme de législation, l'Assemblée fédérale élit un chef de gouvernement qui constitue une équipe pour réaliser son programme, en tenant compte de critères fédéralistes.
- ▲ La Suisse favorise l'émergence de nouveaux pouvoirs régionaux, supracantonaux et transfrontaliers. Elle soutient un rééquilibrage des forces entre centres et périphéries.
- ▲ Certains des effets dits pervers de la démocratie directe (engorgements, blocages, etc.) sont supprimés. Son efficacité à long terme est ainsi garantie.

Pour un dialogue intérieur

- ▲ L'égalité de fait entre les hommes et les femmes, ainsi qu'une meilleure répartition du travail et un meilleur accès aux responsabilités sont des objectifs à court terme.
- ▲ L'intégration des étrangers installés sur le sol national est favorisée, notamment par l'octroi des droits de vote et d'éligibilité au plan communal.
- ▲ La naturalisation des étrangers est facilitée.
- ▲ La mobilité des jeunes et des enseignants est encouragée. L'obtention d'une maturité, d'un titre universitaire ou d'un diplôme d'enseignant est subordonnée à la réalisation d'au moins un échange linguistique en Suisse ou à l'étranger.

Pour une ouverture extérieure

- ▲ La Suisse adhère rapidement à l'Union européenne pour participer à la construction européenne.
- ▲ La Suisse adhère rapidement aux Nations Unies pour participer à l'organisation de la communauté internationale.
- ▲ La neutralité n'est plus considérée comme un principe intangible, mais comme un moyen susceptible de contribuer à la sécurité du pays.

Pour un nouveau pacte social

- ▲ La recherche de la paix sociale et une vision prospective de l'équilibre environnemental sont considérées comme des éléments fondamentaux d'une économie saine, dans une perspective de développement durable.
- ▲ La volonté d'entreprendre est stimulée par un développement des systèmes de "capital-risques". La création d'entreprises et l'innovation sont soutenues, tant par des mesures fiscales incitatives que par la mise en place de structures de conseil et d'accompagnement.
- ▲ Le financement des assurances sociales est axé sur la productivité de l'économie et non plus sur les seuls revenus du travail.
- ▲ L'imposition des gains spéculatifs en capitaux est étudiée sans délai.
- ▲ La reconnaissance d'une convention collective fixant des salaires minimum décent et des conditions de travail dignes est un objectif de chaque profession.

Pour un investissement éducatif et culturel

- ▲ L'investissement dans la formation et l'éducation est prioritaire. Pour favoriser l'accès permanent de chacun à l'éducation et au marché du travail, la formation continue et la formation à distance sont développées de manière modulaire.
- ▲ A l'extérieur et à l'intérieur, la Suisse et les Suisses représentent et défendent la vitalité d'une société multiculturelle, plurilingue et tolérante.
- ▲ La réduction du temps de travail est transformée en temps de formation.
- ▲ Un dispositif cohérent de lutte contre l'illettrisme est mis en place.
- ▲ Des moyens accrus sont mis en œuvre pour stimuler et soutenir la recherche, aussi bien dans les sciences humaines que dans les techniques et les sciences de la nature.
- ▲ La mise en réseau des savoirs et des écoles est développée dans un esprit d'émulation et de synergie.

La Suisse ne peut plus faire l'économie d'une réforme profonde de ses institutions

- ▲ Pour réinventer le fédéralisme, une pondération du vote des cantons est introduite lors des scrutins où la Constitution exige la double majorité du peuple et des cantons.
- ▲ Le rôle politique, économique et culturel des villes est renforcé.
- ▲ L'unification des procédures civile et pénale est réalisée.
- ▲ Un système d'aides publiques aux partis est étudié, avec la perspective d'une revitalisation du débat civique au plan national et d'une amélioration de la qualité de leur réflexion et de leur action.
- ▲ Les conditions de travail des parlementaires sont améliorées, pour mettre au service du pays une représentation nationale performante et plus professionnelle.

La Suisse nouvelle doit se construire sur la solidarité et le dialogue

- ▲ L'intégration des nouvelles générations dans les affaires publiques est encouragée par les partis et les pouvoirs publics, qui effectuent un travail de formation des jeunes et leur facilitent l'accès aux responsabilités.
- ▲ Pour assurer au pays une relève citoyenne, les forums de discussion tels que par exemple "laboratoires d'idées", "conseils du futur" et "parlements de jeunes" sont encouragés.

Plus les Suisses décideront de s'ouvrir, plus l'identité nationale sera renforcée

- ▲ La Suisse met à la disposition de la communauté internationale des effectifs armés susceptibles d'être engagés hors des frontières dans des missions de prévention des conflits ou de maintien de la paix.
- ▲ La Suisse double ses efforts en matière d'aide au développement et de coopération technique et atteint ainsi l'objectif international fixé à 0,7% du PNB.

Plus la globalisation s'intensifie, plus le contrôle par le politique devient nécessaire

- ▲ Les acteurs économiques signent un code éthique rédigé sur la base d'une concertation préalable entre partenaires. Périodique, cette concertation contribue au nécessaire équilibre entre l'initiative économique, la justice sociale et la régulation politique.
- ▲ Un label social est créé qui distingue les entreprises répondant à des normes de qualité en matière de gestion des rapports sociaux.
- ▲ La valeur et l'ampleur du travail non rémunéré sont reconnues. L'engagement des retraités est valorisé.
- ▲ L'évolution des formes parentales est reconnue.

Formation et diversité culturelle sont matières premières du pays

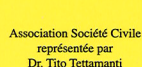
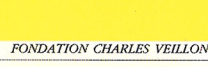
- ▲ L'enseignement de l'histoire suisse moderne et contemporaine est renforcé, y compris dans ses aspects économiques et sociaux, et favorise ainsi la compréhension de la construction permanente de notre Etat fédéraliste.
- ▲ D'accès aisé, un livre d'histoire suisse est produit traitant plus particulièrement des 200 dernières années.
- ▲ La recherche et le développement d'apprentissages efficaces des langues sont mis en œuvre.
- ▲ Des moyens supplémentaires sont accordés aux universités bilingues ou trilingues.
- ▲ Le multilinguisme est revitalisé. En particulier, l'enseignement précoce des langues nationales par immersion est encouragé, voire généralisé.
- ▲ La culture et la création artistique sont valorisées et encouragées; leur production et leur diffusion sont soutenues par les Communes, les Cantons et la Confédération en une politique cohérente.
- ▲ Le débat national est animé et relayé par une chaîne publique de télévision quadrilingue nationale.

Le chef de projet: Jacques-André Tschoumy (Neuchâtel) • Les rédacteurs: Marie-Laure Béguin (Saint-Blaise), François Cherioux (Villars-le-Comte), Olivier Clerc (Bernex), René Longet (Genève), Tamara Münger (Biel-Bienne), José Ribeaud (Benglen-Zürich)

La mise en débat de ce Manifeste est proposée par cinq organisations civiques suisses:



en partenariat avec:



Contact: Beau-Séjour 18, CH-1003 Lausanne • Tél + Fax 021 / 323 6063 • Forum: www.1998.ch

Fédération des Syndicats Patronaux